



## P.V. Réunion de printemps du Comité Directeur CD05 FFPJP du 19/03/2022

Feuille de Présence (annexe 1)

### 1.Allocution du Président

« Bonjour à tous, merci d'être présent aujourd'hui, nous n'avons malheureusement pas pu nous revoir depuis l'Assemblée Générale qui s'est tenue à Embrun, car il est compliqué de trouver une date libre en commun selon les plannings de chacun, et les différentes obligations des élus en début d'année (AG CR PACA, Congrès National FFPJP, AG du CDOS ....) auxquelles se sont rajoutées nos premières compétitions départementales comme le **Trophée Intergénération Femmes-Enfants et le Mêlée Départementale triplettes** pour lequel nous pouvons d'ailleurs féliciter Claude et Claudine vainqueurs de l'édition 2022.

Ces compétitions ont été appréciées de tous et selon les derniers chiffres, nous frôlons avec les 100% de reprise de licence en 2022 par rapport à 2021, rappelons-nous que les objectifs fixés sont de conserver nos licenciés, récupérer ce qui se sont éloignés de la pratique de nos sports et trouver de nouveaux passionnés, nous sommes sur une bonne dynamique, mais il ne faut pas relâcher nos efforts.

Notre saison 2022 s'annonce complète, au niveau des compétitions **12 Championnats Départementaux, 12 Qualificatifs Régionaux** (avec mise en place de la catégorie vétérans), et **12 Championnats de France** sont programmés. A cela se rajoutent **les Championnats Départementaux par Equipe de Clubs toutes catégories, la Coupe de France 2022-2023, les Odalyades** et notre traditionnel **Challenge des AS**.

Vous l'aurez compris, nous n'allons pas chômer en 2022, alors je vous remercie par avance de votre implication à tous, pour faire fonctionner la machine ».

### 2.Approbation compte-rendu réunion (en visio) du 04 mai 2021

*Le Compte-rendu « Réunion d'hiver 2021 » est approuvé à l'unanimité.*

### 3.Point Licences 2022

Nombre de Licences : **894** le samedi 19 mars 2022

Parmi lesquelles, quelques créations, quelques parrainages et une récupération de certains licenciés perdus en 2020 à cause de la crise COVID

Pour stimuler l'activité chez nos jeunes, un concours Adultes-Enfants sera organisé le 08 Mai 2022 à Embrun.

#### **4.Comptabilité**

Suite au forfait de la Petite Boule Argentée, une amende forfaitaire de 600€ a été adressé au CD05 par le CR-PACA.

Avec accord du Comité Directeur des Hautes-Alpes, le club a déjà remboursé 50% de la dette, soit un montant de 300€, le restant doit être remboursé petit à petit au Comité Départemental **au cours de la saison 2022.**

Le CD13 a procédé au remboursement des frais en attente de règlement.

**Imprimante Ricoh** : Suite à l'obtention d'une copie du contrat signé en 2011 par Monsieur Para Laurent, grâce à Madame **Borsi Stéphanie** présidente de la Roche des Arnauds.

Afin de clôturer ce contrat trop onéreux, le comité devra restituer l'appareil et régler les frais de transport qui s'élèvent à **380€ TTC.**

Après discussions, il a été décidé qu'aucun engagement auprès d'autres sociétés ne se fera puisque le comité s'est porté acquéreur d'une imprimante HP et a mis en place un service de livraison de cartouche automatique pour un prix très attractif, ce fonctionnement répond amplement aux besoins actuels du comité.

Une fois les démarches terminées avec la société Ricoh nous consulterons, notre protection juridique afin de faire le point.

Des ballons lumineux avaient été prévu à l'achat pour une utilisation sur les divers championnats où il pourrait manquer de lumière. Suite aux constats de Marie-France Istria (Trésorière) et Patrick Dastrevigne (Trésorier Adjoint) l'utilisation serait optimale avec 2 ballons. Mais avec un coût à l'achat pour ces 2 ballons serait de **6640,80€ TTC** alors qu'à la location ses ballons valent **302,40TTC**, ce tarif est trop élevé pour procéder à l'achat de ces outils. Un autre fournisseur sera contacté pour avoir d'autres devis et essayer de trouver un prix plus abordable.

En attendant, le comité peut si besoin accompagner les organisateurs de championnats en participant à la location des ballons.

Le contrat Téléphonie et Internet Orange arrive à terme courant Octobre, à la suite de cette échéance un autre opérateur sera contacté pour changer l'abonnement et réduire de moitié la facture de téléphonie et Internet.

L'assurance du CD05 sera également changée. Marie-France Istria s'occupera d'aller faire faire des devis auprès d'autres agences pour réduire également ce coût.

#### **5.Compétitions**

Le Trophée intergénérationnel a vu 15 équipes inscrites marquant un bon début, des activités pour les jeunes vont être lancées afin de stimuler cette croissance.

Le Championnat Triplettes Mêlée a vu 75 joueurs inscrits (25 équipes), résultat positif pour une première édition. La compétition s'est bien déroulée selon les participants

75 équipes sont inscrites au Championnat Triplettes Mixtes de ce jour, nouveau record de participation.

## **6.Championnats 2022**

Championnats Départementaux 2022 : **Voir annexe 2**

Le Tête à tête Seniors et le Doublette Féminin se dérouleront finalement au plan d'eau d'Embrun sous la responsabilité du Comité 05, suite au désistement du club de Veynes qui ne peut assurer l'organisation de la compétition en raison du second tour des élections présidentielles.

Afin de préserver la sécurité du matériel et des installations, un agent de sécurité devra embaucher pour la nuit du samedi à dimanche.

Championnats Régionaux : Il sera proposé aux présidents des clubs qualifiés d'accompagner les représentants de leurs clubs et du département avec prise en charge de leurs repas.

Championnats Nationaux : Une répartition des délégations au sein du Comité Directeur a été établie.

## **7. Coupe de France 2022-2023**

Le tirage du 2<sup>ème</sup> tour sera fait pendant le Doublette Sénior le 3 avril 2022 à jouer avant le 22 Mai 2022

Le tirage des parties qualificatives se fera à partir du 24 Mai et se joueront sur un site neutre. La date et le lieu restant à définir.

## **8. Championnat Départemental Par Equipe de Club 2022**

**Voir Annexe 3. Participation en forte hausse.**

## **9.Formations**

La formation du PSC1 a été suivie par **Cyril Combe** (Président) **Claudine Ghigonetto** (Vice-Présidente), **Guillaume Carpentier** (Secrétaire Général) dans le but d'accéder à l'examen du tronc commun afin de s'orienter vers la filière « *graphiqueur agréé* ».

Francis Ciordia, élu au CD04 FFPJP, est venu dans les locaux du comité des Hautes-Alpes afin de faire une formation préparatrice à l'examen du tronc commun. (Socle commun de connaissances).

Le 2 Avril au matin, une formation Gestion Concours est programmée sur notre territoire pour former les clubs à l'utilisation du logiciel fédéral. Pour l'instant, 1 membre du Conseil d'administration d'Embrun participe à la formation, la petite boule laragnaise est également intéressé mais nous communiquera dans un mail prochain la quantité de personnes voulant suivre cette formation.

## **10.Arbitrage**

Suite a la réunion d'arbitrage, des demandes de matériels ont été exprimées par les présents. Le Comité Départemental ne prendra en charge aucunes des fournitures (Matériel et tenues) réclamées par **les arbitres qui n'officient pas dans notre département**.

Lors de l'obtention du diplôme d'arbitrage, les fournitures nécessaires sont fournies pour officier, **le renouvellement et l'entretien du matériel reste à la charge des arbitres**.

Le comité peut participer financièrement à l'achat d'éventuels besoins au niveau des tenues vestimentaires si les besoins exprimés sont justifiés et qu'une demande écrite soit formulée auprès du comité, cette demande sera également adressée en copie au président du Club qui pourra également éventuellement participer.

Il ressort de cette réunion d'après Patrick Dastrevigne que **M. Maréchal Michel** arbitre départemental, licencié à Guillestre aurait des carences au niveau du Jeu-Provençal, le Président du comité propose que celui-ci passe un examen blanc de l'arbitrage départemental avant de le mettre en situation réelle sur nos terrains.

### **11.Forfait CRC 2021**

Le club de La Petite Boule Argentée à réglé à ce jour 300€ sur les 600€ d'amende réclamé par le CR-PACA.

Le CD05 ayant fait l'avance des frais, afin de régulariser la situation plus rapidement, devra être remboursé des 300€ manquant qui seront réglés au fur et à mesure de l'année.

### **12.Compte-rendu Congrès National et AG du Comité Régional**

Le congrès National qui devait avoir lieu les 7 et 8 Janvier 2022 a été annulé le 2 Janvier 2022 par le préfet de Belfort. Le président de la FFPJP, Mr Michel LEBOT, ne voulant pas prendre la responsabilité de l'annulation du Congrès National, a laissé celui-ci être annulé quelques jours avant sa tenue. Les annulations des divers moyens de transport, billet de trains et location de voiture, ont été remboursé à hauteur de 50% de leurs valeurs dû au fait d'une annulation tardive, moins de 7 Jours. Lors du Congrès National qui s'est tenu en visio-conférence, la FFPJP à accepté de rembourser ces frais. Mais suite à un dossier de réclamation explicatif déposé par Cyril COMBE auprès de la SNCF, la totalité des frais va être remboursée.

Le budget du Centre National d'Entraînement a été revu à la baisse, il ne devrait coûter plus que 7 millions d'euros, quant à sa localisation plusieurs lieux ont été retenue mais la décision finale n'a pas été prise. Etant donné la conjoncture et les tarifs flambant dans le secteur du BTP, l'amorçage de ce projet se fera une fois l'inflation passée.

Le Centre Régional d'Entraînement créé par le Comité Régional PACA a été conçu de manière nomade, en effet le centre se regroupera dans tous les départements à tour de rôle. Le 2<sup>nd</sup> rassemblement a eu lieu au boulodrome du Pontet placé sous l'apprentissage des valeurs sportives et morales.

Quand le tour des Hautes-Alpes viendra, la ville d'Embrun pourrait être un bon lieu de regroupement ayant comme atouts son cadre et ces infrastructures.

Le comité Régional PACA met en place des formations de « *Graphiqueurs et Délégués* » sur son territoire

### **13.Questions diverses**

Plusieurs changements de Bureau ont été notifiés au CD05 FFPJP :

La présidence de la Pétanque Boule Embrunaise a été reprise par Mr Jean-Luc LEYRE après démission de Mr Jean-Paul THIBAUT

Le bureau de la Pignollette Pétanque a également eu des changements :

Frédéric BOUROUROU Secrétaire, Yves BIANCCOTTO Trésorier et Patrice GUILLON Président ont donné leur démission.

Suite à l'élection du nouveau bureau, sont élus :

Gaëtan VAREILLE Président, Vincent ARAGON Vice-Président, Elisa BEAUME Trésorière, Fabrice ALLIER Trésorier-Adjoint, Odile NAPOLEONE Secrétaire Général et Romain BERMOND Secrétaire Général Adjoint.

**Guillaume Carpentier**  
Secrétaire Général du CD05 FFPJP

**Cyril Combe**  
Président du CD05 FFPJP

